

Image not found or type unknown



Dette de loyer et assurance d'impayé

Par **inza**, le **04/02/2008** à **11:05**

Bonjour,rrnrJe souhaite avoir des renseignements concernat ma situation.rrnrJ'ai loué un logement durant 3 ans et demi, mon propeiétaire avez souscrit une assurance loyer impayé. Durant cette location nous n'avons pas honoré certains loyers. Quand nous sommes partis nous ne devons plus rien l'assureur ayant réglé le gestionnaire de location.rrnrVoilà que pratiquement 2 ans après (à une semaine près), je reçoit un recommandé de l'assurance me demandant le remboursement de ma dette. Le gestionnaire à en effet remboursé l'assureur (vu les photocopies envoyées).rrnrL'assureur me demande à ce jour 1400 euros plus 200 euros de frais.rrnrJe souhaite savoir si l'assureur joue l'intox pour récupérer cet argent ou si il est dans son bon droit, il me menace de m'envoyer au tribunal.rrnrPar avance merci.

Par **Jurigaby**, le **04/02/2008** à **12:58**

Bonjour.rrnrBien sur qu'il est dans son droit..rrnrVous croyiez quand même par que l'assurance allait jouer le role du pere noel et payer les loyers sans rien vous demander..